



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La plateforme des inventaires d'archives communales vaud.archivescommunales.ch passe en mains cantonales

Le 3 mai dernier, les Archives cantonales vaudoises (ACV) ont signé avec l'Association vaudoise des archivistes (AVA) une convention permettant la reprise par le canton de la plateforme de gestion et diffusion des inventaires des archives communales vaud.archivescommunales.ch. Cette plateforme est désormais gratuitement à disposition de l'ensemble des communes pour l'édition et la diffusion de leurs inventaires d'archives. Une manière de soutenir les communes dans leur mission de gestion des archives et d'encourager la mise en valeur du patrimoine documentaire communal.

L'idée de proposer une plateforme réunissant les inventaires des archives de l'ensemble des communes vaudoises n'est pas nouvelle : les Archives cantonales gèrent depuis 2003 la base de données Panorama, qui réunit les données d'inventaires des archives de toutes les communes vaudoises, des origines à 1961.

En 2013, fruit d'une réflexion lancée en 2008 par les ACV en raison de l'impossibilité de mettre à jour les données diffusées sur Panorama, la base de données Vaud archives communales est créée par quelques archivistes de communes désireuses de disposer d'un outil de gestion des inventaires professionnel commun, avec le soutien des ACV. Rattachée administrativement puis intégrée à l'Association vaudoise des archivistes, cette plateforme a permis aux communes qui le souhaitaient de gérer et publier leurs inventaires d'archives, à condition de partager les frais liés à l'hébergement et à la gestion de la plateforme. Six communes s'étaient lancées dans l'aventure en 2013. Elles sont aujourd'hui 26 à utiliser cette plateforme.

La question de la reprise de cette plateforme par les ACV a émergé au fil des ans, engendrant des discussions avec l'ensemble des partenaires, en particulier les archivistes des communes utilisatrices et le comité de l'AVA. La convention signée détermine les rôles et responsabilités de tous les partenaires et permet d'assurer la poursuite d'une collaboration étroite entre les communes utilisatrices, l'AVA et les ACV.

En reprenant la responsabilité de cette plateforme, les ACV ont pour objectif de soutenir les communes et les encourager à (faire) traiter leurs archives professionnellement d'une part, et de valoriser le patrimoine documentaire communal d'autre part, en offrant à terme au public un point d'entrée unique vers les inventaires d'archives communales, après avoir fusionné les deux bases de données existantes aujourd'hui.

Les travaux de migration des inventaires seront menés par les ACV en collaboration étroite avec les autorités communales, les archivistes communaux et les prestataires de services archivistiques actifs dans les communes du canton.

À terme, chaque commune pourra saisir, mettre à jour et diffuser en temps réel l'inventaire de ses archives, tandis qu'à l'autre bout de la lorgnette, les personnes s'intéressant à l'histoire locale du canton accéderont par un unique point d'entrée aux inventaires des archives conservées dans les 300 communes du canton.

Les Archives cantonales poursuivent de cette façon leur mission d'appui aux communes (RLarch, art. 19), avec pour objectif de permettre à ces dernières de remplir leur obligation de rendre leurs archives historiques accessibles et consultables (LArch, art. 1, 4, 8 à 10). La mise à disposition de cet outil professionnel de gestion et diffusion des inventaires complète leurs offres de formation, les expertises qu'elles effectuent à la demande en matière de conservation et de gestion documentaire et la documentation qu'elles mettent régulièrement à jour à destination des communes.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 08 mai 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Delphine Friedmann, directrice, Archives cantonales vaudoises

Nina Alves, archiviste en charge du projet, Archives cantonales vaudoises